

M. AMÉDÉE LE FAURE

DÉPUTÉ

M. Amédée Le Faure a succombé, le 24 novembre, aux suites d'une fièvre paludéenne, rapportée d'un récent voyage en Tunisie, où il s'était rendu pour étudier sur place la situation de l'armée.

Né à Paris, en 1838, d'une famille originaire d'Aubusson, M. Le Faure était entré en 1870 à la rédaction de la *France*, où il traita surtout les questions militaires dont il fit plus tard sa spécialité. Sans abandonner le journalisme, il devint dans la suite secrétaire de la Chambre des députés. En avril 1879, M. Le Faure fut élu député de la Creuse contre sept concurrents, après deux tours de scrutin.

M. Le Faure se fit inscrire à l'Union républicaine et prit une très grande part aux discussions relatives à l'organisation de l'armée.

A la suite de dissensiments avec M. de Girardin, M. Amédée Le Faure, qui avait pris parti pour les accusateurs du général de Cissey, quitta la *France*, et, après avoir collaboré à plusieurs journaux du matin, il

était entré, il y a quelques mois, au *Télégraphe*, où sa compétence comme écrivain militaire était très appréciée.

M. Le Faure était le neveu de M. E. Duclerc, sénateur inamovible. Il laisse plusieurs ouvrages, dont le plus important est son *Commentaire du code de justice militaire*, écrit en collaboration avec M. Pradier-Fodéré.

Ses obsèques ont eu lieu le 26, en l'église Saint-Louis-d'Antin, et l'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.



M. AMÉDÉE LE FAURE, récemment décédé.

(Phot. Truchelut.)